*Fiche d'identité du site Natura 2000*

# *« ÎLES ET BERGES DE LA SEINE EN SEINE-MARITIME »*

**(site n° FR 2302006)**

## PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes, et elle constitue le socle de tout type d'activité. Cette biodiversité est actuellement en danger, il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000 qui existe dans tous les États membres de l'Union Européenne.

**Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».**

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

**- Concertation et animation** : un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.

**- Prévention** : un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

La Haute-Normandie comprend 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil C@rmen du ministère en charge de l'écologie :

**http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map**
**(+ décochez les couches qui ne concernent pas Natura 2000)**

## LOCALISATION

**Région** : Haute-Normandie
**Département** : Seine-Maritime (76)
**Superficie** : 237 ha
**Nombre de communes** : 11 (liste en annexe 2)
**Altitude maximale** : -- mètres
**Région biogéographique** : Atlantique

## DOCUMENT D'OBJECTIFS

**Structure animatrice post-DOCOB :** Département de Seine-Maritime

**Date d'achèvement** : 21/03/2012
**Date de mise à jour : /**
**Arrêté d'approbation du DOCOB** : 29/11/2013
**Arrêté ministériel de désignation en ZSC** : 23/06/2014

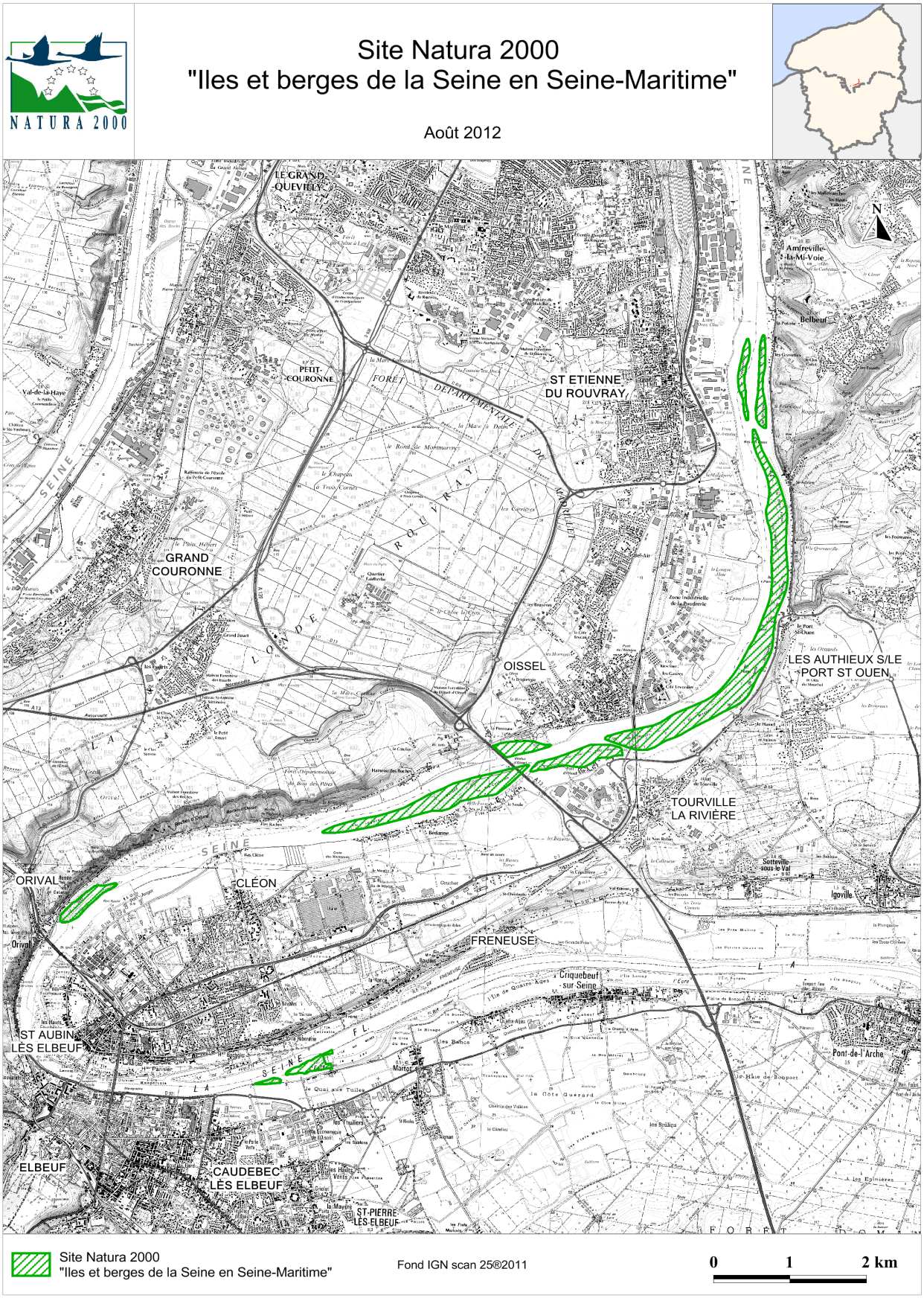
Site Natura 2000
"Iles et berges de la Seine en Seine-Maritime"
Août 2012
NATURA 2000
LE GRAND QUEVILLY
PETIT-COURONNE
ST ETIENNE DU ROUVRAY
GRAND COURONNE
OISSEL
LES AUTHIEUX S/LE PORT ST OUEN
TOURVILLE LA RIVIÈRE
ORIVAL
CLÉON
FRENEUSE
ST AUBIN LÈS ELBEUF
ELBEUF
CAUDEBEC LÈS ELBEUF
ST-PIERRE LÈS-ELBEUF
Amfreville-la-Mi-Voie
Belbeuf
Criquebeuf-sur-Seine
Pont-de-l'Arche
Igoville
Sotteville-sous-le-Val
Val-de-la-Haye
N
Site Natura 2000
"Iles et berges de la Seine en Seine-Maritime"
Fond IGN scan 25©2011
0
1
2 km

Dans les bras secondaires et les chapelets d'îles, les berges se découvrent à marée basse et laissent apparaître des bancs de vase et des herbiers aquatiques. Les formations végétales rencontrées sur les îles et les berges sont assez originales mais relictuelles, composées de forêts alluviales souvent fragmentaires et de végétations herbacées eutrophes.

Ces végétations sont assez structurées et étagées au sein de ces îles, selon la topographie, le substrat et l'influence des marées. Sur ce site, les habitats d'intérêt communautaire se répartissent en trois grands types de milieux :

- les milieux aquatiques et vasières ;
- les groupements de hautes herbes du bord des eaux ;
- les forêts alluviales

Îles Lery, Bas des Vases, Crapaudière, Saint Antoine et Ligard (Département 76)

# HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

**Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site**

| Type de milieu | Code Natura 2000 | Habitat naturel | Surface |
|---|---|---|---|
| Milieux aquatiques | **1130-1** | Slikke en mer à marées (façade atlentique) | 26,11 ha |
| | **3150-3** | Plan d'eau eutrophes avec dominance en macrophytes libres flottant à la surface de l'eau | 0,04 ha |
| | **3260-5** | Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots | 27,49 ha |
| | **3270-1** | *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri* (hors Loire) | 0,87 ha |
| Milieux ouverts terrestres | **6430-1** | Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes | 0,01 ha |
| | **6430-4** | Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces | 19,88 ha |
| Milieux forestiers humides | **91E0-1** | Saulaies arborescentes à Saule blanc | 34,71 ha |
| | **91F0** | Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle | 24,93 ha |

NB : seuls les habitats ont été inventoriés sur ce site.

# ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités socio-économiques sur le site sont peu nombreuses. La chasse reste l'activité principale. La pêche, le pâturage, la gestion écologique, les sports nautiques sont des activités peu présentes sur l'ensemble du site. Toutes ces activités pratiquées sur les îles ou les eaux libres du périmètre Natura 2000 ont peu d'incidence sur la conservation des habitats d'intérêt communautaire. Ces activités sont, dans l'ensemble, propices à la conservation des habitats. La gestion écologique de certaines îles, le ramassage des déchets sont des bonnes pratiques mises en place par les différents acteurs du site. Les activités doivent cependant continuer à tenir compte des exigences écologiques des îles et du fleuve. La principale menace identifiée sur le site pour les habitats est la colonisation par les espèces invasives et plus particulièrement d'origine végétale. Un grand nombre d'espèces a colonisé le site et risque de détruire les habitats encore présents. Cette menace est généralement d'origine anthropique. Le fleuve transporte les graines, branches, feuilles de ces espèces importées par l'homme, qui s'adaptent et s'installent facilement et rapidement sur tous les milieux naturels.

En revanche les activités hors-site telles que la navigation fluviale, l'urbanisation, l'industrie ou encore l'agriculture sont sources de dégradation des milieux naturels et des habitats sur les îles. Ces activités sont peu contrôlables à l'échelle du site car elles concernent une économie ou une politique d'urbanisation à une échelle plus large. Les principales causes de dégradations des habitats sont, avec les espèces invasives, le batillage et la qualité de l'eau (dont l'eutrophisation) du fleuve.

Île Merdray amont (Département 76)

# ENJEUX ET OBJECTIFS

**<u>Les principaux enjeux sur ce site sont les suivants :</u>**

Le milieu terrestre

→ L'enjeu est : **la gestion durable des habitats d'intérêt communautaire terrestre face à la pression naturelle et anthropique.**

Le milieu fluvial

→ L'enjeu est : **la gestion durable des annexes hydrauliques (bras secondaires et bras morts), des berges et du lit du fleuve.**

La connaissance

→ L'enjeu est : **l'amélioration des connaissances sur le site Natura 2000.**

La communication

→ L'enjeu est : **l'information et la sensibilisation du public et des collectivités.**

L'enjeu hors périmètre

→ L'enjeu est : **la prise en compte des phénomènes extérieurs au site Natura 2000**.

# OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

| | Habitat / Secteur / Activité | Objectifs définis dans le DOCOB |
|---|---|---|
| **Sur le milieu terrestre** | Forêts alluviales, mégaphorbaies, mares | • Limiter et gérer la propagation des espèces végétales et animales invasives<br>• Limiter l'envasement et la fermeture du couvert des mares eutrophes<br>• Gérer durablement les forêts alluviales<br>• Limiter l'embroussaillement et l'eutrophisation des mégaphorbiaies |
| **Milieux aquatiques** | Berges en eau, bras secondaires et bras morts de la Seine | • Conserver et restaurer les bras morts<br>• Conserver le fonctionnement des bras secondaires<br>• Limiter la propagation des macro-déchets non-organique<br>• Favoriser la restauration des berges par technique végétale<br>• Limiter l'impact du dragage à proximité des habitats |
| **Autres** | Connaissance | • Améliorer les connaissances scientifiques |
| | Communication | • Informer et sensibiliser le public et les collectivités |
| | Hors Natura 2000 | • Améliorer la qualité physico-chimique des eaux de la Seine<br>• Assurer une veille sur les techniques minimisant l'impact du batillage dû au transport fluvial en particulier |

Île aux Bœufs - berge rive droite (Département 76)

# IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

| Type de milieu ou d'espèce | Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu / de l'espèce | Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu / de l'espèce |
|---|---|---|
| **Milieux forestiers humides** | - Le maintien de la dynamique du fleuve<br>- La faible pression sylvicole et l'évolution naturelle des boisements<br>- Le maintien des arbres morts<br>- Le maintien des essences patrimoniales (Peuplier noir et Frêne oxyphylle)<br>- La limitation des espèces invasives | - Les travaux hydrauliques à proximité<br>- L'endiguement des berges boisées<br>- Les coupes sylvicoles trop fortes<br>- L'introduction d'espèces exotiques et/ou invasives<br>- Le batillage<br>- La transformation |
| **Milieux aquatiques et vasières** | - Le maintien de la dynamique du fleuve<br>- La limitation des polluants et donc des rejets dans le fleuve<br>- La limitation de l'embroussaillement et de l'envasement sur les eaux stagnantes<br>- La limitation des espèces invasives | - Les travaux hydrauliques à proximité (dragage notamment pour les habitats de vasière)<br>- L'endiguement des berges<br>- L'introduction d'espèces exotiques et/ou invasives<br>- Les rejets polluants dans le fleuve<br>- Le batillage |
| **Milieux ouverts terrestres (milieux herbacés à hautes herbes : mégaphorbiaies)** | - Le gyrobroyage périodique<br>- La coupe des ligneux (saule notamment)<br>- La gestion et la diminution des espèces invasives<br>- La non-gestion si l'on souhaite laisser faire la dynamique naturelle<br>- Le maintien du régime hydraulique favorisant les crues<br>- Le maintien d'une mosaïque de milieu et de la dynamique naturelle. | - La transformation des terrains abritant l'habitat (populiculture, prairies pâturées, culture…)<br>- Le travail du sol<br>- L'endiguement des berges<br>- L'utilisation de produits phytosanitaires<br>- Le drainage du lit majeur<br>- L'introduction d'espèces invasives<br>- Les modifications hydrauliques limitant les crues périodiques<br>- Les rejets et écoulement de produits fertilisants et ayant tendance à enrichir en éléments organiques les eaux (eutrophisation). |
| **Tous les milieux et espèces** | - Le maintien de la dynamique du fleuve<br>- La limitation des espèces invasives<br>- La limitation des polluants et déchets<br>- Le maintien des bras morts et secondaire | - La modification hydraulique<br>- L'endiguement des berges<br>- La fermeture des bras morts<br>- L'introduction d'espèces invasives<br>- La pollution et l'eutrophisation des eaux de la Seine |

# ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE

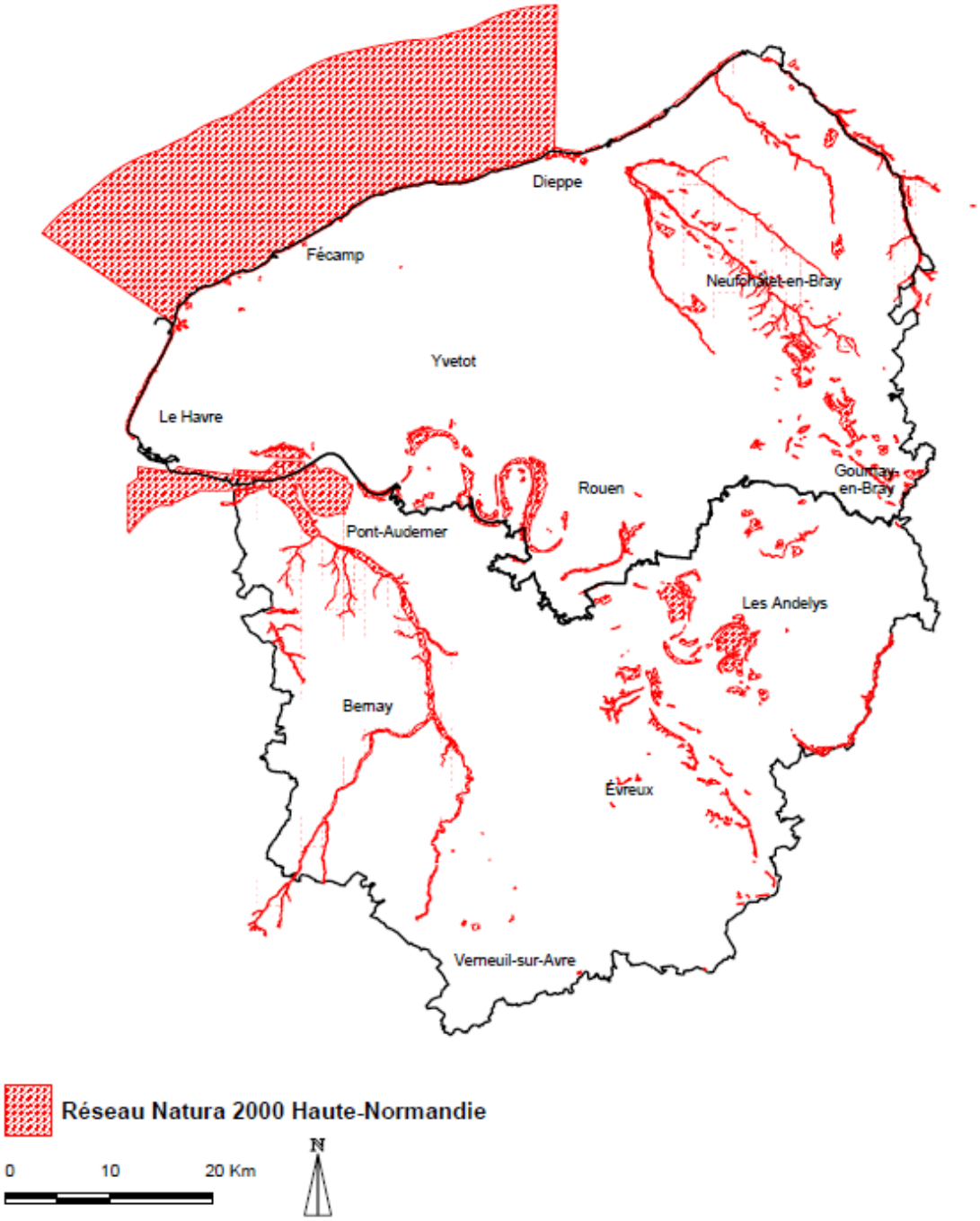

# ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

*Nota :* la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

| Code INSEE | Nom de la commune | Surface dans site (en ha) |
|---|---|---|
| 705 | Tourville la Rivière | 47.88% (113.1ha) |
| 484 | Oissel | 19.35% (45.71ha) |
| 178 | Cléon | 5,59% (13,19 ha) |
| 313 | Gouy | 9,59% (22,65ha) |
| 640 | Saint Pierre lès Elbeuf | 3,63% (8,57ha) |
| 069 | Belbeuf | 6,61% (15,61ha) |
| 575 | Saint Etienne du Rouvray | 2,17% (5,11ha) |
| 282 | Freneuse | 0,15% (0,36ha) |
| 486 | Orival | 3,82% (9,02ha) |
| 561 | Saint Aubin lès Elbeuf | 1,19% (2,81ha) |
| 039 | Les Authieux sur le Port St Ouen | 0,04% (0,086ha) |